

# Programme avenir montagne: Signature de convention de partenariat entre la CAGSC, la CANBT et le Parc national de Guadeloupe

## L'ACTUALITE

● **Signature de la convention de partenariat entre la CAGSC, la CANBT et le Parc national de Guadeloupe**

Le jeudi 13 juin dernier, la Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC) a signé une convention de partenariat avec la Communauté de communes de la Basse Terre (CANBT) et le Parc national de Guadeloupe. Cette convention vise à mettre en œuvre des actions communes dans le cadre du programme national « Avenir montagne », qui est un dispositif national fournissant entre autre un appui opérationnel et sur-mesure, permettant d'élaborer et de construire en lien étroit avec les acteurs touristiques et les professionnels des activités de pleine nature, une stratégie de développement écotouristique, résiliente, diversifiée et durable. La présente convention a pour objet de définir les objectifs et les types d'actions à conduire conjointement entre les partenaires dans le cadre du dispositif « Avenir Montagne, ingénierie ». Dans le respect des procédures propres à chaque organisme, les partenaires décident de mettre en œuvre des actions communes visant les axes suivants :- Préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager, pour un tourisme durable sur la Basse Terre- Valorisation des connaissances patrimoniales d'exception et ordinaire- Développement de l'insertion sociale des populations fragiles au travers des métiers de la protection du patrimoine naturel (entretien des espaces, protection des espaces, ...).- Communication, information et sensibilisation

des acteurs par la transmission des savoirs et savoirs faire.





**En image**